

Périscolaire 'les Oisillons'



Projet pédagogique ALSH 2024/2025

Drulingen

*Il était une fois...
'les 4 saisons'*

Maison de l'enfance (Groupe des Maternelles)

Salle Polyvalente (Groupe des Élémentaires)



INTRODUCTION

Cet accueil est organisé par l'équipe pédagogique du périscolaire « Les Oisillons » de Drulingen.

Il s'agit d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) à destination des enfants scolarisés en école maternelle et élémentaire. Les dates des accueils de loisirs 2024/2025 sont

- Du 21 au 25 octobre 2024
- Du 10 au 14 février 2025
- Du 7 au 11 avril 2025
- Du 7 au 11 juillet 2025
- Du 15 au 18 juillet 2025

Les enfants ont la possibilité de s'inscrire sur la semaine, en journées complètes ou en demi-journées (consécutives ou non) afin qu'ils puissent prendre part au projet pédagogique.

En lien avec le projet éducatif de la structure organisatrice, le projet pédagogique qui suit vise à spécifier les objectifs propres aux futurs alsh.

1.L'équipe

Taux d'encadrement :

1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans

1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

1. Les animateurs

L'animateur est présent tout au long de l'ALSH, il se doit donc de montrer l'exemple en toutes circonstances.

L'animateur n'est pas uniquement là pour encadrer et surveiller les enfants, ou mettre en place une multitude d'activités tout au long de la journée. Il a un rôle éducatif, dans l'apprentissage de la vie en collectivité, de par les règles de vie en société, la défense des Droits de l'Enfant, la prise en compte de chaque individu dans le groupe, tant sur ses besoins que sur son rythme.

Chaque enfant est différent et c'est le rôle de l'animateur de prendre chaque individu en considération dans le groupe et non le groupe comme un tout. Il accompagne les enfants dans ces apprentissages et les aide à prendre conscience d'eux-mêmes, à penser par eux-mêmes, à affirmer et défendre leurs propres idées.

Il a également un rôle de sécurité, aussi bien affective, morale, que physique.

Il a enfin un rôle d'animation, pour permettre aux enfants de s'amuser mais aussi de découvrir et d'expérimenter. Les animations qu'ils proposent doivent être porteuses de sens et s'intégrer aux objectifs du projet pédagogique.

2. Le directeur et la directrice adjointe

Ils ont un rôle fondamental. Ils sont les garants du bon fonctionnement de l'accueil, tant sur le plan matériel que sur le plan humain. Ils rendent régulièrement compte à leur hiérarchie.

Ils doivent être les moteurs de l'équipe et être à son écoute, en faisant passer leur énergie pour stimuler, encourager, conseiller et former les animateurs.

Ils ont un rôle pédagogique. Tout d'abord celui de garantir la cohérence du projet pédagogique et des projets d'animations. Ensuite de se rendre disponible, d'être à l'écoute de leur équipe, des parents et des enfants.

Ils veillent au respect des règles de sécurité et à la réglementation DDCSPP (Direction Départementale Cohésion Sociale et de la Protection des Populations).

Ils sont également animateurs.

2.Objectifs généraux :

Permettre à l'enfant de prendre du plaisir à participer à ce temps de vacances

Le déroulement de l'accueil doit permettre aux enfants d'être au maximum acteur de leur séjour. Cependant la vie en collectivité ne pourra pas leur permettre de l'être sur tous les temps.

Moyens mis en œuvre :

- Offrir des temps de parole permettant de se connaître et d'échanger
- Adapter le rythme et le contenu des activités afin de répondre aux besoins exprimés ou ressentis par les enfants, l'équipe pédagogique et les familles
- Profiter de l'amplitude horaire pour prendre le temps de vivre les moments
- Renforcer l'échange et l'acceptation de l'autre à travers des temps de parole libre
- Apprendre à exprimer ses goûts et ses choix dans le respect d'autrui
- Développer un climat de sérénité, de confiance et de bien-être

Critères d'évaluation :

- ✓ Participation des enfants à l'accueil (nombre d'inscrits, nb de reconductions)
- ✓ Participation des enfants aux temps et activités proposés
- ✓ Participation aux temps de parole et qualité des échanges
- ✓ Liens créés entre des enfants ne se connaissant pas
- ✓ Retours des enfants
- ✓ Retours des familles



Développer le goût de la curiosité et de la découverte à travers des activités saisonnières

Moyens mis en œuvre :

- Avoir un fil conducteur tout au long de l'année permettant de vivre au rythme des saisons
- Proposer des activités diverses et variées dans le fond et la forme
- Découvrir et expérimenter dans différents espaces
- Proposer des activités permettant la découverte et l'exploration
- Lors des différentes sorties être en capacité de proposer du matériel de collecte et d'identification
- Impliquer les parents afin de permettre aux enfants de sortir en toutes saisons

Critères d'évaluation :

- ✓ Variété des activités proposées
- ✓ Retour des enfants sur les activités proposées
- ✓ Nombre de sorties où le matériel à manquer
- ✓ Capacité à s'équiper en fonction de la météo

3.Objectifs pédagogiques par lieu d'accueil

Maison de l'enfance (Groupe des Maternelles)

Permettre à l'enfant d'être autonome et responsable

Moyens mis en œuvre :

- Aménager l'espace afin de permettre aux enfants d'agir et d'évoluer en toute autonomie.
- Toujours demander à l'enfant d'essayer de faire les actions de vie quotidienne.
- Inviter les enfants à participer aux temps d'installation et de rangement
- Proposer des outils ou des pistes permettant à l'enfant de faire lui-même les différentes actions.
- Inciter l'enfant à demander de l'aide en cas de besoin.
- Amener à la réflexion par le questionnement pour permettre à l'enfant de faire des choix et d'établir le lien cause-conséquences.
- Etre attentif à ne rien faire à la place des participants.

Critères d'évaluation :

- ✓ Nombre de fois où l'adulte a dû intervenir pour aider l'enfant.
- ✓ Initiatives et propositions des enfants
- ✓ Nombre de fois où l'enfant a su trouver seul des solutions de réparation.

Permettre aux enfants de profiter de temps libres

Moyens mis en œuvre :

- Proposer des activités dirigées, structurées, encadrées lors des temps d'animation, afin de donner des pistes pour réinvestir ces apports
- Adapter le rythme des journées
- Mettre à disposition du matériel à finalité multiple
- Placer l'adulte dans un rôle d'observation et non de dirigeant

Critères d'évaluation :

- ✓ Initiatives et propositions des enfants
- ✓ Nombre d'enfants ne sachant pas quoi faire
- ✓ Nombre d'interventions nécessaires pour assurer la sécurité



Salle polyvalente (groupe des Élémentaires)

Sortir au fil des saisons

Moyens mis en œuvre :

- L'équipe pédagogique propose une organisation identique sur chaque alsh pour que les enfants puissent observer et vivre l'influence des saisons
- L'équipe met à disposition des supports et du matériel pédagogique pour faire découvrir la thématique aux enfants
- Fixer avec les enfants des repères pour observer l'évolution au fil de l'année
- Laisser les enfants observer, proposer et essayer (en respectant les limites qu'impose la vie en collectivité)
- Prendre son temps au maximum lors des temps en extérieurs
- Varier les types d'activité (jeux, temps de découverte, recherche et trouve, jeux de rôles, ateliers sportifs, ...)
- L'équipe échangera avec les enfants et les familles pour adapter les tenues à la météo
- Chaque accueil se terminera par une journée « rando », la même sur les 5 semaines, afin de passer du temps dehors et d'observer pleinement les différences en fonction de la saison

Critères d'évaluation :

- Retours des enfants
- Nombre de sorties, activités, jeux en extérieur
- Temps passé en extérieur
- Observations faites par les enfants sur les caractéristiques des saisons
- Retours des collectes et « recherche et trouve » organisés
- Nombre d'abandon(s), de décrochages par rapport au projet
- Retours et envies des enfants pour se projeter sur la saison suivante

Mettre les jeux de rôles au cœur des différents temps d'activités (libres ou dirigés)

Moyens mis en œuvre :

- Organiser l'espace d'accueil afin de laisser jouer les enfants librement
- Mettre à disposition des livres
- Toujours proposer au moins un espace de jeux d'imitations
- Animer des « bonjour » sur la thématique des jeux de rôles
- Amener un imaginaire dans les différentes activités proposées
- Impliquer les enfants dans le choix et l'organisation de la journée, des activités ou des ateliers proposés
- Impliquer les enfants dans la préparation et le rangement
- Proposer des métiers au fil de la semaine

Critères d'évaluation :

- Retours et propositions des enfants
- Nombre de jeux de rôles joués
- Nombre de rôles habités par les enfants
- Nombre de jeux/parties/histoires menés par les enfants
- Partage entre les enfants et avec l'équipe d'animation
- Nombre prises d'initiatives, d'inventions de la part des enfants

4. Les règles de vie

L'équipe n'imposera pas d'entrée des règles de vie figées tant que les enfants ne mettent pas en danger leur propre sécurité ou celle des autres et qu'ils ne perturbent pas le groupe ou d'autres individus. Dans le cas contraire ils seront rappelés à l'ordre une puis deux fois au maximum avant d'être invité à marquer une pause dans leur action ou de se faire retirer un droit (de jeux, de choisir sa place...). L'équipe expliquera toujours à l'enfant pourquoi il a été rappelé à l'ordre. L'enfant devra, si possible, trouver de lui-même une solution pour « réparer » son attitude ou ses actes.

L'équipe pédagogique

